



Communiqué de presse

Tonner Drones Point sur ses participations stratégiques – Elistair sélectionné pour le projet de défense français « Pendragon »

Paris, le 15 Janvier 2026, 08h00, Tonner Drones (« la Société ») a le plaisir de souligner une étape opérationnelle majeure franchie par sa participation Elistair, dans laquelle Tonner Drones détient environ 10 % du capital et siège au conseil d'administration.

Succès technique dans le cadre du « Projet Pendragon »

Elistair a récemment participé à une série de tests sur le terrain réussis pour le Projet Pendragon, une initiative de premier plan menée par l'AMIAD (Agence ministérielle pour l'IA de Défense) et le Commandement du Combat Futur (CCF). Ces tests ont démontré l'intégration fluide et la complémentarité opérationnelle de la DroneBox Khronos d'Elistair avec l'UGV (véhicule terrestre sans pilote) Hermione développé par H2X-Defense.

L'évaluation technique a confirmé que le système combiné offre un avantage tactique unique : la mobilité et la vision au sol de l'UGV associées à la surveillance aérienne persistante du drone filaire Khronos, capable d'un vol continu jusqu'à 60 mètres d'altitude. Cette collaboration constitue une étape clé vers l'objectif de l'armée française de concevoir sa première unité robotique intégrant l'intelligence artificielle pour des missions tactiques.

Communication continue sur les participations stratégiques

Ce point d'étape s'inscrit dans la stratégie de communication initiée par Tonner Drones le 8 décembre 2025, lors de la publication d'un communiqué sur l'accélération de la croissance de sa participation Diodon. Alors que 2026 se positionne comme une année de croissance, Tonner Drones s'engage à offrir à ses actionnaires une visibilité régulière sur les progrès opérationnels et la valeur intrinsèque de ses différentes participations, notamment Elistair, Diodon et Donecle.

Diede van den Ouden, PDG de Tonner Drones, a commenté : « *Le succès d'Elistair au sein du Projet Pendragon souligne sa position de partenaire de premier plan pour l'innovation de la défense française. En mettant en avant ces réalisations, nous poursuivons le dialogue transparent avec nos actionnaires sur nos participations stratégiques, entamé à la fin de l'année dernière. Nous sommes convaincus que la valorisation de Tonner Drones est étroitement liée aux capacités de pointe des entreprises que nous accompagnons.* »

Fin du communiqué de presse.

A propos de Tonner Drones : Tonner Drones développe des technologies pour le secteur de la logistique. Tonner Drones détient des participations importantes dans certains fabricants de drones français prometteurs tel que Elistair et Donecle. La stratégie de Tonner Drones consiste à accroître la valeur de ses participations dans ces sociétés par une gestion active des actifs. Des revenus supplémentaires peuvent être générés grâce aux redevances sur les brevets détenus par Tonner Drones. Tonner Drones n'envisage pas de posséder une usine ; cependant, elle est déterminée à conserver la R&D pour ses produits et systèmes en France. Tonner Drones utilise une stratégie active pour gérer sa trésorerie.

Les actions de Tonner Drones sont cotées sur Euronext Growth Paris (code ISIN : FR001400H2X4).

Plus d'informations sur : www.tonnerdrones.com / contact@tonnerdrones.com

En cas de doute, le communiqué de presse en anglais prévaudra.

Avertissement

Concernant les mérites de toute transaction ou la prise de toute décision d'investissement. Il ne constitue ni n'inclut aucune confirmation ou engagement de la part de Tonner Drones (ou de toute autre personne) concernant la valeur actuelle ou future des activités de TonnerDrones, de ses titres, de ses filiales ou de tout autre actif de TonnerDrones. Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives fondées sur les convictions et les attentes actuelles concernant des événements futurs. Ces déclarations prospectives peuvent inclure des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles elles reposent, des déclarations concernant des plans, des objectifs, des intentions et/ou des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations et des services futurs et le développement de produits, ainsi que des déclarations concernant des performances ou des événements. Ces déclarations sont généralement identifiées par les termes "s'attendre à", "anticiper", "croire", "avoir l'intention de", "estimer", "planifier", "projeter", "pouvoir", "devoir" ou la forme négative de ces expressions et d'autres expressions similaires. Ces déclarations ne garantissent pas les performances futures et sont soumises à des risques inhérents, des incertitudes et des hypothèses concernant TonnerDrones et ses filiales et investissements, les tendances de leurs activités, les dépenses d'investissement et les acquisitions futures, les développements relatifs aux passifs éventuels, les changements dans les conditions économiques mondiales ou les principaux marchés de TonnerDrones, les conditions concurrentielles du marché et les facteurs réglementaires. La réalisation de ces événements est incertaine ; leur issue pourrait

s'avérer différente de celle envisagée aujourd'hui, ce qui est susceptible d'affecter de manière significative les résultats escomptés. Les résultats réels peuvent différer matériellement de ceux anticipés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. Toute déclaration prospective contenue dans le présent communiqué de presse est faite à la date du présent communiqué de presse. Sauf si la loi applicable l'exige, TonnerDrones ne s'engage pas à réviser ou à mettre à jour les déclarations prévisionnelles en tenant compte de nouvelles informations ou d'événements futurs.